

Communiqué de presse du 11 avril 2012

Quatre nouveaux administrateurs au Comité de la Charte : deux associations, une fondation et une personnalité qualifiée

1

Lors de sa dernière Assemblée générale, qui s'est déroulée le 29 mars à la MACIF, ont été élus au Conseil d'administration du Comité de la Charte :

- **Agnès de Fleurieu**, Inspecteur Général de l'Équipement honoraire, Membre du Conseil National des Politiques de Lutte contre l'Exclusion, personnalité associée au Conseil Économique, Social et Environnemental
- **La Fondation pour la Recherche Médicale**, représentée par Denis Le Squer (président du directoire)
- **Les Restaurants du Cœur - Les Relais du Cœur**, représentée par Hervé Guérin (trésorier)
- **Le Secours Catholique**, représentée par Hélène Beck (directrice administration et finances)

Le Comité de la Charte compte à ce jour 75 organisations agréées (66 au 31 décembre 2010).

Pour consulter la liste : <http://www.comitecharte.org/liste-complete-des-organisations-agreees>

Le rôle du Comité de la Charte

Le Comité de la Charte du don en confiance, organisme à but non lucratif, exerce depuis plus de 20 ans la mission de contrôle de l'appel à la générosité publique. Son action se fonde sur l'élaboration des règles de déontologie, l'agrément des organismes volontaires pour se plier à une discipline collective vis-à-vis des donateurs et le contrôle continu des engagements souscrits. Sa position lui permet de combiner la nécessaire indépendance de jugement avec la proximité des acteurs du mouvement associatif.

Les 4 champs du contrôle continu exercé par les contrôleurs du Comité sont le fonctionnement statutaire et la gestion désintéressée ; la rigueur de la gestion ; la qualité de la communication et des actions de collecte de fonds ; et la transparence financière.

Pour voir le contenu détaillé des engagements souscrits par les organisations agréées ainsi que la liste de celles-ci : www.comitecharte.org.

Le public peut reconnaître les organisations agréées par la marque suivante :



Service de Presse : Pour toute information complémentaire

Marie-Pierre Medouga-Ndjikessi // au Comité : 01 53 36 35 02/03 // portable : 06 22 78 71 38 // à l'agence : MP & C 01 71 52 10 30 - 01 71 52 10 31 (ligne directe) – www.mp-c.eu – agencerp@orange.fr